

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SPIRIT II DETERGENT DISINFECTANT

Version 2.3

Date de révision 04/23/2020

Date d'impression 06/28/2021

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom de la matière : ZEP SPIRIT II DETERGENT DISINFECTANT

DIN ID # : 02258145

Numéro de la matière : 67954C

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street
Edmonton, Alberta T5S 1N6
Canada

Téléphone : 404-352-1680

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la fiche technique : Services de conformité 1-877-428-9937

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont enregistrés

Pour toute urgence liée au transport : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Ce produit est réglementé en vertu du Règlement sur les aliments et drogues de Santé Canada. Les avertissements présentés ci-dessous dans cette fiche signalétique (FS) sont conformes au Règlement sur les produits dangereux de 2015 du SIMDUT (SGH, Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques). Les exigences sur l'étiquetage et les avertissements d'un produit réglementé en vertu du Règlement sur les aliments et drogues de Santé Canada peuvent être différents de ceux liés à la communication des dangers du SGH.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Aspect	liquide
Couleur	clair, vert
Odeur	caractéristique

Classification SGH

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SPIRIT II DETERGENT DISINFECTANT

Version 2.3

Date de révision 04/23/2020

Date d'impression 06/28/2021

Pictogrammes de danger :



Point
d'exclamation

Mention d'avertissement :

Attention

Mentions de danger :

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence :

Prévention:

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration [%]
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	>= 5 - < 10
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8	>= 1 - < 5
Terpènes et terpénoïdes de l'essence d'orange douce	68647-72-3	>= 0.1 - < 1

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux :

S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation :

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SPIRIT II DETERGENT DISINFECTANT

Version 2.3

Date de révision 04/23/2020

Date d'impression 06/28/2021

	Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne PAS faire vomir. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	: Les effets sont immédiats et retardés. Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et éruption cutanée. Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact). Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.
Avis aux médecins	: Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: Dioxyde de carbone (CO ₂) Monoxyde de carbone Fumée Oxydes d'azote (NO _x)
Méthodes spécifiques d'extinction	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SPIRIT II DETERGENT DISINFECTANT

Version 2.3

Date de révision 04/23/2020

Date d'impression 06/28/2021

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. Ce produit contient un sensibilisant cutané. Évitez tout contact fréquent et prolongé avec la peau. Lavez soigneusement la peau avec du savon et de l'eau après avoir manipulé ce produit et en cas d'exposition. PERSONNES SENSIBLES – Évitez toute exposition si vous avez déjà été sensibilisée à la substance chimique mentionnée à la section 11 du présent document. Ne manipulez pas ce produit et évitez tout contact cutané avec des surfaces qui ont récemment été nettoyées avec ce produit.

Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Agents oxydants
Ne pas entreposer près des acides.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SPIRIT II DETERGENT DISINFECTANT

Version 2.3

Date de révision 04/23/2020

Date d'impression 06/28/2021

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	TWA (Fraction inhalable et vapeur)	10 ppm	ACGIH

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutes les zones de traitement

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Suivez les directives de l'équipement de protection individuelle indiquées sur l'étiquette du produit lors de son utilisation, particulièrement si les zones de nettoyage sont souillées de sang ou de liquides corporels.

Sur les lieux de travail – En cas d'exposition ou de déversement considérable, utilisez une protection respiratoire à moins qu'un système d'évacuation locale adéquat soit fourni ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives recommandées en matière d'exposition.

Protection des mains
Matériel

: Gants en latex
Gants de protection

Remarques

: Lorsque vous utilisez ce produit pour désinfecter les surfaces ou manipuler des articles souillés de sang ou de liquides corporels, utilisez des gants en latex jetables.
Suivez les directives de l'équipement de protection individuelle indiquées sur l'étiquette du produit lors de son utilisation, particulièrement si les zones de nettoyage sont souillées de sang ou de liquides corporels.

Sur les lieux de travail – En cas d'exposition ou de déversement considérable, utilisez des gants de protection contre les produits chimiques si un contact prolongé ou fréquent est possible ou probable.

Protection des yeux

: Lunettes de sécurité
Il doit y avoir accès à de l'eau propre pour se rincer les yeux.
Parmi les options : postes ou douches pour se rincer les yeux ou flacons rince-œil contenant de l'eau pure.

Protection de la peau et du

: Pour une désinfection générale, aucune protection spéciale n

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SPIRIT II DETERGENT DISINFECTANT

Version 2.3

Date de révision 04/23/2020

Date d'impression 06/28/2021

corps	' est requise. Suivez les directives de l' équipement de protection individuelle indiquées sur l' étiquette du produit lors de son utilisation, particulièrement si les zones de nettoyage sont souillées de sang ou de liquides corporels. Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: clair, vert
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 11.5 - 12.5
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition	: > 100 °C
Point d'éclair	: > 93.3 °C Méthode: coupelle fermée
Taux d'évaporation	: 1
Limite d'explosivité, supérieure	: non déterminé
Limite d'explosivité, inférieure	: non déterminé
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1 g/cm ³
Masse volumique apparente	: Donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: soluble dans l'eau froide, soluble dans l'eau très chaude
Solubilité dans d'autres solvants	: soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-	: non déterminé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SPIRIT II DETERGENT DISINFECTANT

Version 2.3

Date de révision 04/23/2020

Date d'impression 06/28/2021

inflammabilité

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : 3.8 mm²/s (20 °C)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Matières incompatibles : Acides
Bases
Oxydants

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une surexposition : Les effets sont immédiats et retardés.
Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et éruption cutanée.
Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact).
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.
Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

Cancérogénicité:

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

ACGIH

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SPIRIT II DETERGENT DISINFECTANT

Version 2.3

Date de révision 04/23/2020

Date d'impression 06/28/2021

cancérogène ni comme cancérogène possible par ACGIH.

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Résultat: Irritation légère de la peau
Méthode: Données fournies par des tiers – Réelles ou implicites

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Résultat: Irritation des yeux
Méthode: Données fournies par des tiers – Réelles ou implicites

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques: A un effet sensibilisant.

Composants:

Terpènes et terpénoïdes de l'essence d'orange douce:

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Composants:

éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Voies d'exposition: Inhalation

Evaluation: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité par aspiration

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SPIRIT II DETERGENT DISINFECTANT

Version 2.3

Date de révision 04/23/2020

Date d'impression 06/28/2021

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible
octanol/eau

Composants:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol :

Coefficient de partage: n- : Pow: 1
octanol/eau

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Information écologique : Donnée non disponible
supplémentaire

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SPIRIT II DETERGENT DISINFECTANT

Version 2.3

Date de révision 04/23/2020

Date d'impression 06/28/2021

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS
TSCA

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
Dans l'inventaire TSCA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SPIRIT II DETERGENT DISINFECTANT

Version 2.3

Date de révision 04/23/2020

Date d'impression 06/28/2021

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger :



Point
d'exclamation

Mention d'avertissement
Mentions de danger
Conseils de prudence

: **Attention:**
: Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.
:
: **Prévention:** Se laver la peau soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
: **Intervention:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Version:	2.3
Date de révision:	04/23/2020
Date d'impression:	06/28/2021

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.